

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 juillet 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.162

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 2 juillet dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« [...] • Une liste des systèmes de distribution d'eau potable participant au Programme québécois de fluoration de l'eau potable.

• Tout rapport et tous données du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) concernant la fluoration de l'eau potable dans les municipalités participant au programme mentionné ci-haut » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Nous vous informons que certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général adjoint,

Original signé
Martin Simard

p.j.